



**Paramètres utilisés pour la cartographie**

F	Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
	FP	Forêt primaire	X	X		
	FD	Forêt d'origine	X	X		
	CT	Forêt à tige unique	X	X		
	2007	Forêt d'origine	X	X		
	2007	Forêt d'origine	X	X		
	2018	Forêt d'origine	X	X		
	2018	Forêt d'origine	X	X		
	2018	Forêt d'origine	X	X		
	2018	Forêt d'origine	X	X		

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur (25/25/25%)*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
75% 12m JHTL	75% 4m 20 J	CT 2007	2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RESINEUX**  
Les résineux constituent 75% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RESINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Faîne noire
EN Épinette noire	BU Bouleau jaune	FR Faîne rouge
EU Épinette rouge à papier (blanc)	BU Bouleau à papier (blanc)	FX Feuilles indetennées
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FZ Feuilles tolérants à l'ombre
MA Mélèze hybride	CC Chêne rouge	FV Feuilles caduques
MH Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	F2 Feuilles redoux indetennées
ML Mélèze laricin	CH Chêne à gros fruits	FA Feuilles à grandes feuilles
CM Cèdre de l'ouest	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des coboux)	CR Chêne rouge	CA Ombre d'Atlanique
PI Pin rigide	CR Chêne rouge	CV Ombre de Virginie
PN Pin naturel	CR Chêne rouge	PA Feuilles à grandes feuilles
PS Pin sylvestre	EA Ébale argente	PE Feuilles à grandes feuilles
RS Résineux indetennés	ES Ébale brune	PI Feuilles indetennées
RI Résineux indetennés	EA Ébale argente	PS Feuilles à grandes feuilles
SB Sapin baumier	EA Ébale argente	RS Résineux indetennés
TO Thuja occidentale	EA Ébale argente	RI Résineux indetennés

FEUILLEMENTS MEURQUEUS	CLASSES D'ÂGE						
	0 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 100
Jeunes inéguales (JINI)							
Vieux inéguales (VIN)							

**Étagement**  
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéguales (JINI) et vieux inéguales (VIN).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chêne total	CA Coupe d'assainissement
DT Dépeçage total	CA Coupe d'assainissement
ES Epandage grave	CA Coupe d'assainissement
VER Végétation	CA Coupe d'assainissement

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH Déneigé ou semi-déneigé humide	A Nulle
DS Déneigé ou semi-déneigé sec	B 0 à 3%
AL Aulnaie	C 4 à 9%
	D 10 à 14%
	E 15 à 19%
	F 20 à 24%
	G 25 à 29%
	H 30 à 34%
	I 35 à 39%
	J 40 à 44%
	K 45 à 49%
	L 50 à 54%
	M 55 à 59%
	N 60 à 64%
	O 65 à 69%
	P 70 à 74%
	Q 75 à 79%
	R 80 à 84%
	S 85 à 89%
	T 90 à 94%
	U 95 à 99%
	V 100%

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'épandage et d'épandage de plus	ND Non déneigé, site inoccupé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine	NI Non inoccupé, terrain à vocation forestière
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement agricole
	RO Route et autoroute (empirisme)

**SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000**

**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 & 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, tour
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écuell
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pêche
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2008
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille
- Longitude (origine méridien central) 67° 30' ouest
- Latitude (origine Équateur) 0°
- Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle 0,9999

**Sources**

Donnée : Assise cartographique (données topographiques) et données forestières

Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Date : 14/04/2005

**Informations forestières**

Année des photos pour la production de la carte : 2013

Recupération d'une structure forestière : 2013

Date de mise à jour provinciale : Juin 2021

Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**Réalisation**

Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

2700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, Suite A109, Québec, Québec G1R 5R6

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont pas de valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec